Libellé
inconnu

#Présidentielle : Réponse d'Emmanuel Macron à l'UDESCA

Avant le premier tour de l'élection présidentielle, l'UDESCA a adressé trois demandes aux candidats au premier tour. Emmanuel Macron a fait part de ses réponses pour les questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

Réponse reçue d'Emmanuel Macron

Compte tenu des résultats du premier tour de l'élection, l'UDESCA publie ci-dessous la réponse reçue du porte-parole de Monsieur Emmanuel Macron pour les questions relatives à l'enseignement supérieur et à la recherche :

« Les demandes exprimées par l'UDESCA apparaissent en adéquation avec les propositions de M. Macron dans son programme : il considère que la mission de service public de l'enseignement supérieur peut être portée par une diversité d'acteurs publics et privés, particulièrement par les établissements à but non lucratif – établissements d'enseignement supérieur privés d'intérêt général (EESPIG) – tels que ceux représentés par l'UDESCA ;

Sans s'engager à ce stade sur des données budgétaires précises, Monsieur Macron est d'accord sur le principe d'un financement à l'étudiant, dans une logique contractuelle ;
Monsieur Macron est d'accord pour déverrouiller les multiples freins qui brident l'action des établissements de l'UDESCA, en particulier sur la possibilité d'accréditer ses établissements pour la durée de leur contrat, leur permettant de délivrer les diplômes auxquels ils préparent dès lors que l'évaluation de ces formations par le HCERES est positive ;
Monsieur Macron est d'accord pour laisser aux établissements de l'UDESCA une capacité d'initiative dans l'ouverture de filières nouvelles, de formations diplômantes, dès lors qu'elles sont socialement utiles et complémentaires de l'offre existante.

Monsieur Macron souhaite que tous les établissements de l'enseignement supérieur et leurs étudiants soient traités avec équité. Il accepte le principe d'une concurrence positive, véritable stimulus pour l'université publique. Il retient le principe de faire confiance a priori aux établissements du type de ceux représentés par l'UDESCA, en n'imposant que des contrôles a posteriori. »

L'UDESCA a reçu deux réponses détaillées, de Monsieur Fillon d'une part et au nom de Monsieur Macron d'autre part. Ces réponses sont disponibles sur le site web de l'UDESCA.

Deux autres candidats, Messieurs Lassalle et Cheminade, ont accusé réception de nos demandes en s'excusant de ne pouvoir y répondre faute de temps et de moyens.

Les autres candidats nous ont laissés sans réponse.

Contact presse

Lieu(x) :
Publié le 2 mai 2017 – Mis à jour le 17 janvier 2018

A lire aussi

À LA UNE

Tous les tags